

EXTRAIT du registre des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

*Séance ordinaire du 9 juillet 2026*

***L'an deux mille vingt-six et le 9 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Pauline CURTAN, Maire.***

*Etaient présents :* Mmes et MM CURTAN Pauline, VALGALIER Benoît, AUENER Blanche, VIDAL Philippe, CAMBON Cindy, DURAND Eric, RAYMOND-MARTINEZ Clémentine, QUEVAL Alexis, SALANOVA Eugénie, VANQUATEM Fabrice, SCHAEFFER Aude, DEDENYS Alain, SALZE Angélique, LEBOEUF Anaïs, BORSKI Xavier.

*Etaient excusés :*

*Etaient absents :*

*Ont donné procuration :*

*Date de la convocation : 03/07/2026*

*Secrétaire de séance : DEDENYS Alain*

|             |    |
|-------------|----|
| En exercice | 15 |
| Présents    | 15 |
| Votants     | 15 |
| Pour        | 14 |
| Contre      |    |
| Abstention  | 1  |

**Objet : Nouvelle tarification du service périscolaire pour la rentrée scolaire 2026-2027**  
**DEL 20260709-029**

Madame Blanche AUENER explique aux membres du conseil que, jusqu'à présent, le service périscolaire est facturé selon un forfait annuel de 25 €, donnant accès aux accueils du matin, du midi et du soir les lundis, mardis, jeudis et vendredis, sans distinction de fréquentation ni de situation familiale.

À la suite d'une rencontre avec les services de la CAF, un travail de réflexion a été engagé avec représentants des parents d'élèves (RPE) et la commission Enfance-Jeunesse-École, au cours de trois réunions.

Ces échanges ont permis d'élaborer une nouvelle grille tarifaire, aujourd'hui proposée au Conseil municipal.

Cette évolution poursuit plusieurs objectifs :

1. instaurer une tarification plus juste, plus équitable, adaptée aux ressources des familles grâce au quotient familial ;
2. améliorer le suivi de la fréquentation afin de mieux anticiper les besoins en encadrement et l'organisation des activités ;
3. développer des projets d'animation organisés par périodes, clairement identifiés et communiqués aux familles, afin de donner davantage de visibilité aux activités proposées.

**Proposition de nouvelle tarification**

| Quotient Familial | Matin | Midi  | Soir  | 2 créneaux | 3 créneaux |
|-------------------|-------|-------|-------|------------|------------|
| ≤ 800             | 0,15€ | 0,15€ | 0,20€ | 0,30€      | 0,40€      |
| > 800 et ≤ 1600   | 0,25€ | 0,25€ | 0,30€ | 0,50€      | 0,75€      |
| > 1600            | 0,35€ | 0,35€ | 0,40€ | 0,70€      | 1,00€      |

Cette nouvelle tarification pourra être mise en œuvre dès la rentrée scolaire de septembre 2026, après les adaptations nécessaires du logiciel de gestion.

Enfin, un bilan sera réalisé en juin 2027 afin d'analyser les effets de cette nouvelle organisation (fréquentation, impact financier, satisfaction des familles, fonctionnement du service) et de décider de son maintien ou des éventuels ajustements à apporter

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,**

- ♦ **APPROUVE** la nouvelle tarification du service périscolaire comme proposée ci-dessous.
- ♦ **DECIDE** de l'application de ces tarifs pour la rentrée scolaire 2026-2027.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Maire :

***Pauline CURTAN***

